

# VENTES IMMOBILIERES AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le mercredi 04 Février 2015 à 11 h**

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de QUIMPER, Palais de Justice dite ville, Quai de l'Odet  
Il sera procédé à la mise en vente au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

**COMMUNE DE QUIMPER  
32 avenue des Glénan**

Dans un ensemble immobilier Section BW N°500(47a62ca) et N°505 (88a31ca) : . Un appartement en travaux- LOT N°133-au 3ème étage comprenant un salon-séjour, un couloir, une cuisine, un w.c., une salle de bain avec loggia, deux chambres.

Et les 54/10 000èmes des parties communes de l'ensemble immobilier.

Et les 99/1000èmes des parties communes de l'immeuble n° 7.

. Une cave au s/sol portant le numéro sept (7) - LOT N°134

Et 1/10 000èmes des parties communes de l'ensemble immobilier.

Et 3/1000èmes des parties communes de l'immeuble 7.

**SUR LA MISE A PRIX DE 35 000 €  
(Trente cinq mille euros)**

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par Maître Hélène DAOULAS HERVE au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de QUIMPER et au cabinet d'avocats LEXAJURIS, Maître Hélène DAOULAS HERVE, où toute personne peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Cette vente est poursuivie à la requête de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE BRETAGNE, inscrite au RCS de RENNES sous le numéro 391 602 364 dont le siège social est situé 2 Place de la Gare 35000 RENNES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en son siège et représentée par la SELARL DAOULAS HERVE, 62 A Quai de l'Odet à QUIMPER.

Les enchères ne peuvent être reçues que par Ministère d'Avocat exerçant au Barreau de QUIMPER.

*Hélène DAOULAS HERVE, Avocat.*